

POUR LE GOUVERNEMENT ET LE MEDEF, TOUS NOS DROITS DEVRAIENT DISPARAÎTRE !

Le 29 mai dernier, les salariés se sont exprimés massivement contre le traité constitutionnel et, par conséquent, contre le Pacte de stabilité européen.

Malgré ce qui s'est exprimé dans les urnes le 29 mai, le gouvernement, parce qu'il continue de respecter le cadre des directives européennes, le pacte de stabilité européen et le Traité de Maastricht, veut liquider :

- Le Code du Travail.
- Les conventions collectives.
- Les statuts.

Par ailleurs, il maintient le blocage des salaires qui accentue gravement la dégradation du pouvoir d'achat, comme chacun peut le constater en cette rentrée.

Dans le même temps, les tarifs des services publics sont à la hausse, le prix des carburants s'envole et le coût de la rentrée scolaire est exorbitant !

Le gouvernement continue la casse de tous les droits :

- Il liquide le contrat de travail et la référence aux Conventions Collectives de branches.
- Il remet en cause le droit syndical.
- Il poursuit la baisse du coût du travail et continue la destruction de nos régimes de protection sociale.
- Il contraint les chômeurs à accepter n'importe quel emploi sous peine de radiation des listes.
- Il permet aux patrons de licencier les salariés à leur convenance sans avoir à justifier d'un quelconque motif.
- Il entend ouvrir le capital d'EDF, se prépare à en faire de même pour la SNCF, comme il l'a fait pour France Télécom, La Poste...
- Il veut supprimer les 900 corps de la Fonction Publique, liquider le statut général. Le gouvernement veut remettre en cause l'égalité d'accès à la Fonction Publique par le concours en y substituant le « pacte junior ».

C'est dans ce cadre que le gouvernement voudrait transférer les Personnels TOS de l'Education nationale ainsi que les agents d'exploitation de l'Equipement chargés de l'entretien des routes.

Et tout cela est réalisé par ordonnances, en passant par-dessus le Parlement pourtant tout acquis à la cause du gouvernement !

En revanche, aucune réponse satisfaisante n'est apportée en matière de salaires tant pour le privé que pour le public.

Comment osent-ils à ce point mépriser la volonté clairement exprimée dans les urnes par les salariés ?

Face à ce mépris, une seule réponse : la mobilisation !

- Pour l'arrêt des licenciements, des externalisations, des plans sociaux et de la fermeture pure et simple d'entreprises.
- Pour l'augmentation générale des salaires dans le privé et de la valeur du point dans la Fonction publique.
- Pour le maintien des retraites par répartition.
- Contre l'instauration des fonds de pensions.
- Pour le maintien des conventions collectives de branches et des statuts.
- Contre les mesures Villepin et contre la destruction du Code du Travail.
- Pour l'annulation de toutes les fermetures de classes et de postes dans les collèges et les lycées.
- Pour l'abrogation de la loi Fillon et le maintien du Bac national et anonyme.
- Pour le maintien du statut de fonctionnaire d'Etat pour les personnels TOS et pour les agents d'exploitation de l'Equipement.
- Contre la fermeture programmée des Bureaux de Poste et des Centres de tri, la fermeture des Centres de Sécurité sociale assurant le paiement des prestations aux assurés sociaux.
- Contre la privatisation des sociétés d'autoroute.
- Pour le maintien du service public de la SNCF et du statut des cheminots, de l'EDF-GDF entreprises nationalisées et du statut national du personnel ;
- Pour le maintien de toutes les structures hospitalières, de tous les lits, de tous les services. Non à la fermeture des hôpitaux.

**Ensemble faisons respecter nos droits.
Préparons la riposte qui s'impose
pour faire aboutir les revendications,
pour arrêter le gouvernement et le MEDEF !**

Paris, le 23 août 2005